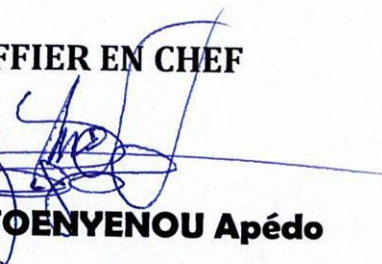


AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

L'AUDIENCE DE LA CINQUIÈME CHAMBRE DE LA MIS
EN ÉTAT DU JEUDI 19 FEVRIER 2025, N'AURA PAS LIEU,
EN RAISON DE L'AUDIENCE DE LA COUR D'APPEL MILITAIRE.

EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU
RÔLE DE LADITE AUDIENCE **SONT RENVOYÉES**
AU MARDI 24 MARS 2026 À 09 H.

Fait à Lomé, ce 19 février 2026

 LE GREFFIER EN CHEF

Maître AMETOENYENOU Apédo